

Commune

NOSTAS Décembre 2016



Mairie de NONARDS
Laroche. 19120, Nonards
© 05 55 91 50 08
Fax: 05 55 91 14 79
nonards@mairie19.fr
www.mairie-de-nonards.fr

### Secrétariat Mme Martine FEIX

Lundi, Mardi et Jeudi 9h -12h & 14h –17h , Mercredi 9h-12 h Vendredi 9h-12h & 16h-19h

### Bureau de Poste

Afin de préserver votre bureau de poste, privilégiez-le... en l'utilisant! Du Lundi au Vendredi 11h à 12h et 13h à15h Le Samedi de 11h à 12h

### Bibliothèque

Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois De 14h à 16h

### Déchetterie cantonale

05 55 91 23 80 Lundi et Vendredi de 14 à 18h, Mercredi et Jeudi de 9 à 12h, Samedi de 9h à 12 h et de 14 à 18h Ouverte tous les jours de la semaine en période estivale.

L'accès au terrain de tennis est gratuit. Les clés sont à retirer en mairie aux heures de secrétariat

### Rédaction

Les articles rédigés dans ce bulletin sont le fruit d'une réflexion collective des élus et des services.

Le bulletin est consultable et téléchargeable en ligne sur le site de la commune sous les onglets : « accueil mairie » et « publications » .

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

### SOMMAIRE

Actualités du SIRTOM	р3
Budget	p 4
Subventions, salle polyvalente	p5
Garde nationale	p5
Délibérations du Conseil Municipal	p 6
CCAS	p 7
Communauté -Communes	p 8
COM-COM et S.I.E.R.B ce qui change en 2017	p 9
Zéro phyto	p10, 11
Piégeage des nuisibles	p 12
Bilan des travaux, urbanisme	p 13
État civil, recensement jeunes	p 14
Site internet, garde nationale	p 15
École	p 16
Bibliothèque, ateliers périscolaires	p17
Un peu d'histoire	p18, 19
BOM DIA, alimentation générale	p20, 21
Chasse, MAPAC	p22
Lou Païs Nonardais	p 23
Union Sportive Nonardaise	p24
Lou Truffadour, gym. N.A.Détente	p25
Les Amis de la Chapelle St Roch	p26
La parole est aux lecteurs, vœux	p27
N°s téléphone utiles, horaires des bus	p28

### ÉDITORIAL

Les budgets des communes subissant de plus en plus de coupes sombres, 2016 aura été une année de prudence en matière d'investissement et une année d'économie pour le fonctionnement des services communaux. Nous avons privilégié les travaux indispensables en particulier la mise aux normes pour l'accessibilité des handicapés aux bâtiments publics, les allées du nouveau cimetière et le bon fonctionnement de l'école: cantine, ateliers périscolaires; sans oublier nos associations qui font la dynamique de notre commune.

Le 1er janvier 2017 marquera le tournant de la nouvelle organisation territoriale avec la naissance de la nouvelle Communauté de Communes étendue aux anciens cantons de Meyssac, Beynat et Altillac. (voir page 9) Certaines compétences jusqu'alors communales seront désormais dévolues à cette nouvelle Communauté de communes . Le plus grand changement sera l'élaboration d'un P.L.U (plan local d'urbanisme) qui définira les zones constructibles sur notre territoire ainsi que les autorisations d'urbanisme accordées jusqu'à présent par les services de l'état.

Certes, le nouveau territoire n'est pas immense et au travers de l'ancien syndicat B.B.M, les maires et conseillers ont depuis longtemps travaillé ensemble et élaboré de nombreux projets: crèches, centres de loisirs, station d'eau...etc.

Reste à espérer que la devise "l'union fait la force" se justifie. Les élus municipaux de NONARDS s'efforcent de rester au plus près de vos préoccupations et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

Mme le Maire Suzanne MEUNIER

### Actualités du SIRTOM

Le rapport d'activités du SIRTOM sur l'année 2015 indique que la bonne dynamique du tri sélectif se confirme; à savoir sur l'ensemble des 123 communes adhérentes :

- le volume des ordures ménagères résiduelles (c'est à dire celles qui ne sont pas recyclables et sont donc collectées pour être incinérées) continue de diminuer (32 989 tonnes en 2014 contre 30 732 tonnes en 2015), cela représente 197 kg / habitant et par an alors que la moyenne nationale est de 288kg par habitant et par an.
- le volume des emballages ménagers recyclés augmente et atteint 8177 tonnes (+9,43 % par rapport à 2014), le verre est aussi en augmentation (+6,39%), par contre le papier diminue sensiblement (-12%)
- Il est aussi intéressant de noter que la part des déchets refusés (c'est à dire ceux mis à tort dans les bacs d'emballages recyclables) diminue : cela montre que les usagers trient mieux.
- Enfin les volumes collectés en déchetterie sont stables : 35 444 tonnes sur les 17 déchetteries installées sur le territoire.

### Nouveauté:

Le SIRTOM va procéder à l'achat de nouveaux composteurs individuels d'une capacité de 830 litres qui pourront être revendus aux particuliers pour un montant de 40€ TTC.

### Rappel:

Depuis 2015, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est désormais composée de deux parts:

- une part fixe calculée sur la base imposable du local.
- une part variable ou incitative fonction du volume réel des déchets collectés l'année précédente.

La part variable ou incitative est calculée en fonction du volume réel d'ordures collectées, lequel est déterminé par 2 paramètres:

- le volume du contenant utilisé et le nombre de présentations.
- La reconnaissance est assurée par une puce rattachée au bac.

Un prix au litre est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM, le prix au litre pour 2016 est de 0,0095€

### Comment contrôler le montant de la part variable ou incitative?

Le détail de la part incitative est consultable avec le numéro invariant figurant sur l'avis de taxe d'habitation, sur le site du SIRTOM de Brive :

http://www.sirtom-region-brive.net/tarification-incitative/cotisation

Le montant de la part variable ou incitative compris dans la cotisation de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, apparaît également distinctement sur l'avis de taxe foncière (bas de l'avertissement).

Pour information, voici quelques exemples de montant de cette part incitative :

	Avec un bac de Pour 52 présentations		Pour 26 présentations	Pour 17 présentations			
	120 litres 59,28 €		29,64 €	19,38 €			
180 litres 88,92 €		44,46 €	29,07 €				
240 litres 118,56 €		59,28 €	38,76 €				
	360 litres 177,84 €		88,92 €	58,14€			
	770 litres	380,38 €	190,19 €	124,36 €			

Pour ceux qui achètent les sacs post-payés (sacs rouges à déposer dans les conteneurs à clé):

Sacs de	50 sacs (2 rouleaux)	25 sacs (1 rouleau)
100 litres	47,50 €	23,75 €
50 litres	23,75 €	11,38 €
30 litres	14,25 €	7,13 €



	,			
	DÉPENSES:	324 036.00 €	RECETTES:	324 036.00 €
	Achat de biens et services	84 420.00 €	produits des services et ventes	18 902.00 €
Z	Charges de personnel	137 852.00 €	Impôts et taxes	146 115.00 €
ME	Charges de gestion courante	69 916.94 €	Dotations et participations	112 735.14 €
Z	Charges financières	9 642.06 €	Atténuation de charges	700.00 €
10	Dépenses imprévues	0€	Autres produits de gestion	17 100.00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Opérations d'ordre:		Produits exceptionnels	3 000.00 €
Б	Transfert entre sections	4 095.00 €	Transfert entre sections	2 400.00 €
	Virement à la section investissement.	15 110.00 €	Résultat antérieur cumulé	23 083.57 €
	DÉDENGES	154 100 000	DECETTES	154 100 00 0
늘	DÉPENSES:	154 100.00€	RECEITES:	154 100.00 €
ME	Immobilisations corporelles	48 773.38 €	Recettes financières	60 848.37 €
SE	Capital de la dette	22 526 .11 €	Subvention d'investissement	58 866.63 €
STIS	Transfert entre sections	2 580.00€	Emprunt	15 000.00 €
INVESTISSEMENT	Travaux en cours	15 700.00 €	Virement section fonctionnement	15 110.00€
Z	Solde d'exécution négatif reporté	64 520.51 €	Transfert entre sections	4 275.00 €

Résultat exercice 2015 : +28 195.80€ Résultat antérieur cumulé: +48 758.57€ Solde d'exécution reporté: 134 338.02€ Solde d'exécution 2014: 69 817.51 €

	DÉPENSES:	287 485.37 €	RECETTES:	315 681.17 €
Ę	Achats de biens et services	75 691.05 €	produits des services et ventes	18 009.16 €
ME	Charges de personnel	131 975.22 €	Impôts et taxes	140 835.29 €
FONCTIONNEME	Charges de gestion courante	63 034.45 €	Dotations et participations	123 286.29 €
Ĕ	Atténuation de produits	2 381.00 €	Atténuation de charges	1 934.44 €
Ň	Charges financières	10 781.54 €	Autre produits de gestion	18 635.44 €
ъ.	Dotations aux amortissements	1 139.85 €	transfert entre sections	614.78 €
	Charges exceptionnelles	2 482.26 €	Produits exceptionnels	12 365.37 €
L	DÉPENSES:	63 590.14€	RECETTES:	133 407.65 €
E	Dépenses d'équipement	38 000.56 €	FCTVA	50 489.88 €
SEM	Capital de la dette	24 867.16 €	Subvention d'investissement	53 750.00 €
INVESTISSEMENT	Opérations patrimoniales	107.64 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	25 438.02 €
VE	Transfert entre sections	614.78 €	Autres immobilisations financières	2 482.26 €
			Amortissements + opérations patrimoniales	1 247.49 €

### **TAUX CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellé	Taux 2014	Taux 2015	Taux2016	Variations taux 15/16
Taxe habitation	7.06%	7.27%	7.63%	+ 5.00 %
Taxe foncier bâti	8.82%	9.08%	9-53%	+ 5.00%
Taxe foncier non bâti	84.42%	86.95%	91.30%	+ 5.00 %

Indemnités mensuelles des élus: Net perçu au 01/01/2015 Maire: 509.55€ Adjoints: 135.88 €

### Création de la garde nationale

Conformément à l'annonce faite par le Président de la République le 28 juillet 2016, le ministre de la Défense et le ministre de l'Intérieur ont annoncé, lors du conseil des ministres du 12 octobre, la création de la **Garde nationale**.

Destinée à concourir à la défense de la patrie et à la sécurité des Français, elle sera assurée par la **réserve opérationnelle armée du ministère de la Défense**, de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale et de la réserve civile de la police nationale.

La Garde nationale donnera donc une impulsion à la dynamique de renforcement des réserves militaires et consolidera son ambition. Voir la réserve militaire.

Elle constituera un réservoir de forces de 85 000 réservistes, dont 40 000 pour la Défense, avec un objectif de 9 250 hommes déployés quotidiennement à l'horizon 2018.

La durée d'activité moyenne des réservistes opérationnels de 24 jours d'activité annuelle en 2015 devrait être portée à 37 jours fin 2018.

Pour la réserve opérationnelle des armées, les membres de la garde nationale auront les mêmes missions que les soldats d'active. Ils seront par exemple déployés pour la protection du territoire national, la cyberdéfense, les opérations extérieures, ou encore au profit du Service de santé des armées.

Voir suite en p 15.....

### Planning utilisation de la salle en semaine

Lundi après-midi: équilibre séniors

Mardi après-midi: jeux de société avec l'association

Lou Truffadour

Mardi soir: Gymnastique avec Nonards Activité détente

Jeudi après midi: cours de Taï Chi Chuan

### Rappel aux associations

Toute demande de subvention doit être accompagnée d'un budget prévisionnel et de l'état de compte de l'exercice précédent.

Amis de la Chapelle St Roch	120 €
ASP Corrèze	110 €
Bibliothèque centrale de prêt	38€
Croix rouge	90€
FAL de la Corrèze	30 €
FNACA	50 €
Lou Païs Nonardais	1300 €
Nonards Activité détente	250 €
PEP 19	60€
Les restaurants du cœur	150 €
Société de chasse Nonardaise	300 €
USEP	150 €

### Salle polyvalente

Le règlement complet ainsi qu'un calendrier de disponibilité de la salle sont consultables sur le site internet de la commune :

www.mairie-de-nonards.fr

### RAPPEL: réservation de la salle.

Veuillez noter que toute demande de réservation de la salle polyvalente ne devient effective qu'après signature d'un protocole d'accord entre la mairie et le demandeur.

Le tarif pour l'utilisation de la salle est fixé et révisé chaque année au 1er janvier par délibération du conseil municipal. La gestion de la salle est assurée par un employé municipal désigné comme régisseur assisté d'un ou plusieurs élus.

Le tarif s'applique en regard de la date des manifestations et non de celle des réservations.

TARIF	PARTIC	CULIER	ASSOCIATION			
	Résidant Extérieur à NONARDS à la commune		NONARDAISE	Extérieure à la commune		
INSCRIPTION	Fiche d'inscription	Fiche d'inscription Fiche d'inscription +100€ (arrhes)  80 € 300€ GF		Fiche d'inscription +100€ (arrhes)		
REMISE DES CLES (après présentation d'un certificat d'assurance, premier état des lieux et signature de la convention)	80 €			Tarif au cas par cas soumis au Conseil Municipal		
État des lieux sortant et res- titution des clés	Chèque de caution 300€ Restitué après la manifestation Après vérification de la propreté des lieux et de l'absence de dégradations.					

# libérations du Conseil Municip

### Décision n° 2016-01 du 18/01/2016 / Renouvellement ligne de trésorerie

### Conseil Municipal 11 03 2016

### Délibération n°

2016-01 Compte de gestion de JD AUTOMOBILES 2015

2016-02 Compte administratif de JD AUTOMOBILES 2015

**2016-03** Affectation du résultat – JD AUTOMOBILES 20

2016-04 Budget primitif - JD AUTOMOBILES 2016

2016-05 Compte de gestion de GAMM VERT 2015

2016-06 Compte administratif de GAMM VERT 2015

2016-07 Affectation du résultat – GAMM VERT 2015

2016-08 Budget primitif - GAMM VERT 2016

2016-09 Subventions 2016 aux associations et au CCAS

2016-10 Subventions 2016 à l'association « Ma Petite Académie en campagne »

2016-11 Contribution aux frais de fonctionnement de l'école et des ateliers périscolaires de NONARDS 2014/2015

2016-12 Prix des concessions cimetière

### **AFFAIRES DIVERSES**

Achat d'un panneau indicateur pour l'épicerie. Devis de 310.18€. Les travaux seront faits par le Département et payés par la commune.

Régie d'avance. Augmentation de l'avance de 50€ à 100€ en numéraire et de 100€ à 300€ en carte bleue.

Avenir du CCAS. Désormais, la création d'un CCAS n'est plus obligatoire pour les communes de moins de 1500 habitants (art.79 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République). Lorsque le CCAS a été dissous la commune, on transfère tout ou partie de ces attributions au CIAS. (centre intercommunal d'action sociale).

Ces nouvelles dispositions soulèvent des interrogations relatives au caractère confidentiel des décisions qui pourraient être prises par le Conseil Municipal (ex: attribution d'une aide sociale d'urgence). Dans ce cas le Conseil Municipal peut décider de se réunir à huis clos pour protéger la vie privée des personnes dont la situation est évoquée.

### Conseil Municipal du 08 04 2016

### Délibération n°:

**2016-13 à 15** Compte administratif, compte de gestion et affectation de résultat.

2016-16 Vente de terrains au syndicat BBM EAU suite à l'aliénation de chemins.

2016-17 Cession de terrains du syndicat BBM EAU à la commune de Nonards

2016-18 Cession de terrain à Madame MONGE.

**2016-19** Participation aux frais de fonctionnement 2014-2015 de l'école de Puy d'Arnac.

2016-20 Participation financière au voyage scolaire du Collège de Beaulieu sur Dordogne.

**2016-21** Modification du tarif cantine scolaire de Nonards.

2016-22 Redevance au titre de l'occupation du domaine public ERDF.

2016-23 Vote des taux 2016 des trois taxes directes locales.

2016-24 Vote budget primitif communal 2016.

2016-25 Modification de l'acte constitutif de la régie d'avance « menues dépenses ».

### Conseil Municipal du 29 06 2016

Décision 2016-2 : Ouverture d'une ligne de trésorerie

### Délibération n°:

**2016-26** Modification des statuts de Sud Co : retrait compétence électrification

2016-27 Décision du Conseil Municipal sur l'arrêté préfectoral portant sur le projet de périmètre de la fusion extension

**2016-28** Décision du Conseil Municipal sur l'arrêté préfectoral portant sur le projet de fusion des syndicats

2016-29 Re-conventionnement bibliothèque 2015-2019

2016-30 Conventions de servitude avec ERDF

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont affichés en mairie. Ils sont également consultables et téléchargeables depuis le site internet de la commune:

Www.mairie-de-nonards.fr

2016-31 Constitution d'une provision pour risques d'impayés

2016-32 Décision modificative n°1 – Diminution et transfert de crédits

2016-33 Participation aux frais de garderie du RPI de septembre à décembre 2015

### **AFFAIRES DIVERSES**

Rentrée scolaire 2016-2017

Projet de caserne de pompiers.

Lecture par Madame le Maire du courrier de Monsieur le Maire de Beaulieu au sujet de la nouvelle caserne.

### Conseil municipal du 05 09 2016

### Délibération n°:

2016-34 Adhésion de la commune à FFDE 19

2016-35 Mise à jour du tableau des emplois filière administrative

2016-36 Décision modificative n°2 Mise à jour de l'actif

### Délibération n°:

**2016-37** Redevance du service public routier communal par des opérateurs de communication électronique

### **AFFAIRES DIVERSES**

Acquisition du parc immobilier de DOM'AULIM par Corrèze Habitat au 31/12/2016.

ZAC CHAUFFOUR

Cimetière

Point sur l'entretien des routes-Voirie communale / SIERB

Point sur la rentrée des classes

### Conseil Municipal du 06 10 2016

### Délibération n°:

**2016-38** Agrément à une cession de droit au bail emphytéotique portant location de l'ancien presbytère

**2016-39 et 40** Fusion des syndicats Roche de Vic, SIERB et BBM Eau. Détermination du nom, du siège et du nombre de délégués

### **AFFAIRES DIVERSES**

SIERB - SPANC rapport annuel 2015

Gestion du service public d'eau potable

Rapport annuel du Syndicat intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères.

Voirie rurale 2017 à 2019

Taxe d'aménagement: Le conseil municipal a décidé de ne pas instaurer cette taxe pour 2017. Ce qui aurait pour effet d'alourdir le coût de la construction. La politique du conseil municipal étant de faciliter l'installation de nouvelles familles.

C.C.A.S À partir du mois de janvier 2017, le CCAS (centre communal d'action sociale) sera dissous. Dorénavant, l'action sociale pourra être une compétence de la nouvelle communauté de communes. Toutefois, sont maintenus: les secours d'urgence, le repas des anciens, la distribution des colis . Ils seront organisés et financés par la commune ( 2300€ inscrits au budget communal).

Le repas annuel des aînés, organisé par le C.C.A.S. a eu lieu le 7 février à la salle polyvalente.

65 convives âgés de 60 ans et plus ont pu apprécier le savoureux repas préparé par les Garennes du Gour.

Au menu: Kir au fruits rouges en apéritif, puis crème de potiron, délice de canard au foie gras, rôti de veau sauce aux morilles, fromages, salade et pour finir en beauté une excellente harmonie poire-chocolat suivie d'un café, le tout arrosé de vin blanc ou rouge et de crémant.

Spécialement confectionnés par GAMM VERT 47 paniers gourmands ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans n'ayant pu se déplacer.

Nos aînés au nombre de 7 hébergés en maison de retraite, se sont vu offrir des boîtes de chocolats.

Le prochain repas aura lieu à la salle polyvalente, le dimanche 5 février.

Le menu reste à établir, le repas sera comme d'habitude préparé et servi par les Garennes du Gour.



### Les délibérations de la communauté de communes du Sud corrézien et du Syndicat intercommunal d'équipement de la région de Beaulieu (S.I.E.R.B)

### Rappel:

### Notre commune fait partie:

- de la communauté de communes du Sud corrézien (Sud-Co) pour tout ce qui relève du développement économique, de l'entretien de la voirie déclarée communautaire, des soins à domicile
- du Syndicat intercommunal d'équipement de la région de Beaulieu (SIERB) pour ce qui relève de la voirie communale et rurale, de la gestion du village de vacances et de la piscine, pour l'assainissement non collectif, la distribution d'eau potable et l'assainissement collectif
- du syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne (VDC) pour tout ce qui a trait au tourisme et à la gestion de la petite enfance

Dès Janvier 2017, la création de la nouvelle communauté de communes (regroupant les cantons de Meyssac, Beynat et Beaulieu plus la commune d'Altillac) et la création d'un nouveau syndicat intercommunal (regroupant le SIERB, le syndicat de Roche de Vic et BBM-Eau) va redistribuer les cartes. (voir page ci-contre)

Il reste des incertitudes quant à la répartition des compétences.

Voici l'essentiel des thèmes abordés au cours de l'année écoulée. Pour obtenir la totalité des délibérations, consultez l'affichage en mairie ou le site de la communauté de communes.

### 1/ Pour le développement économique

• Lancement des travaux dans la zone d'activité de Chauffour. Les opérations débutent à l'automne 2016 pour la première partie (zone nord) et devraient s'enchaîner avec la zone 2 (partie centrale) dès le début 2017.

À noter qu'une modification du règlement de la zone artisanale de la zone d'activité de Bilhac a été votée pour autoriser l'installation d'établissements pouvant recevoir du public, cela afin de permettre l'installation sur celle-ci d'une école privée de type Montessori. Les deux délégués de Nonards ont voté contre cette proposition, estimant d'une part qu'une zone artisanale n'avait pas pour vocation d'accueillir une école; d'autre part qu'il ne fallait pas fragiliser davantage les écoles publiques sur notre territoire. La modification a pourtant été adoptée par 12 voix pour et 10 contre.

- Début des opérations de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison médicale regroupant plusieurs professions de santé à Beaulieu sur Dordogne.
- Début des opérations de maîtrise d'œuvre pour la création d'un musée de l'homme de Néandertal à La Chapelle aux saints.
- Étude d'un projet pour la réfection de la piscine de Beaulieu avec possibilité de réaliser une piscine couverte.

2/ Pour l'entretien des routes communautaires (Sud-Co) et voiries communales (SIERB)
Continuation des programmations de travaux pluriannuelles (environ 120 000€ par an pour la voirie rurale financée par le SIERB et environ 130 000€ par an pour la voirie communautaire financée par la communauté de communes)

### 3/ Pour le village de vacances

L'attribution de la délégation de service public pour la gestion du village à une nouvelle société (DG Holidays) en 2015, a laissé peser beaucoup d'incertitudes et soulevé beaucoup de questions. Au terme d'une année d'exploitation, il semble néanmoins que le bilan soit positif. Il faut savoir que le gestionnaire précédent, la société M. Vacances qui a été mise en liquidation judiciaire, a laissé au SIERB un total de 181 000€ d'impayés pour les années 2014 et 2015.

### 4/ Pour la distribution de l'eau et l'assainissement collectif

Mise en œuvre de travaux de réfection du réseau d'eau sur plusieurs secteurs présentant des fuites importantes. Montant de ces travaux : près d'un million d'euros financés pour moitié par l'agence de l'Eau Adour-Garonne

Un nouveau syndicat est créé, sous le nom de Bellovic, il prendra en charge les compétences distribution de l'eau et l'assainissement collectif dès 2017.

### 5/ Subventions aux associations

Trois associations nonardaises sont déclarées d'intérêt communautaire et sont donc subventionnées par la communauté de communes : la coopérative scolaire, l'ES Nonardaise et Lou Truffadour.

### Communauté de Communes et SIERB Ce qui va changer au 1er janvier 2017

### COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Les COM-COM de Beaulieu, Beynat, Meyssac et la commune d'Altillac fusionnent pour former une nouvelle Communauté de Communes baptisée MIDI CORRÉZIEN;

Son siège sera installé dans les locaux de notre COM-COM actuelle à Beaulieu.

Le nombre d'élus communautaires est fixé à 59.

Un comité de pilotage composé de 12 élus et 6 commissions de travail thématique travaillent à l'harmonisation des compétences de la nouvelle COM-COM.

Compétences obligatoires:

- Aménagement du territoire en particulier élaboration du plan local d'urbanisme (P.L.U),
- Développement économique et touristique,
- Collecte et traitement des déchets,
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Compétences optionnelles (en discussion)

- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Assainissement non collectif (S.P.A.N.C).
- Entretien de la voirie communautaire.

Pendant le mois de Janvier 2017, les conseillers communautaires éliront président et vice-présidents

### S.I.E.R.B

Le S.I.E.R.B, B.B.M eau et Roche de Vic fusionnent pour former un nouveau syndicat : BELLOVIC. C'est un syndicat à la carte, il possède 4 compétences:

- La production d'eau potable,
- La distribution d'eau potable
- L'assainissement collectif,
- La voirie rurale

Son siège est à Meyssac, dans les locaux de la maison du Département. Les présidents et vice-présidents en seront élus courant Janvier.

Certes ces informations sont un peu techniques et en même temps très résumées mais ces nouvelles instances sont en voie de construction et toutes les décisions ne sont pas prises.

### **RECENSEMENT:**

Population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2016: 488 208 résidences principales.

### LE ZÉRO PHYTO.....C'EST POUR BIENTÔT

Pesticides, fongicides, herbicides... Autant de noms dont on n'entendra bientôt plus parler dans les collectivités. À compter du 1er janvier 2017, il sera en effet interdit d'utiliser ces produits, sauf dans quelques rares cas.

### Ce que dit la loi Labbé



La loi Labbé, du nom d'un sénateur breton, a été adoptée en février 2014. Elle fixe deux échéances: le 1er janvier 2020, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires, et, en 2022, ces produits seront interdits à la vente au grand public. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction pour les collectivités au 1er janvier 2017 en y intégrant les voiries.



### Objectif: "zéro phyto" dans les collectivités

Jusqu'à présent, la lutte chimique restait un outil essentiel, facile d'utilisation, efficace et peu coûteux, de désherbage et de protection des végétaux.

Jugés longtemps indispensables, les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales. Tous leurs utilisateurs, à commencer par les collectivités, doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides.

### De quoi parle-t-on?

On les nomme "produits phytosanitaires", "pesticides" ou "produits phytopharmaceutiques". Ils désignent des substances ou préparations utilisées pour protéger les végétaux ou les produits végétaux contre tous les organismes nuisibles, ou à prévenir leurs actions (fongicide contre les champignons, herbicide contre les "mauvaises herbes", insecticide/acaricide contre les insectes et acariens et rodenticide contre les rongeurs notamment).

Il faut distinguer la substance active, exerçant une action générale ou spécifique sur ou contre les organismes nuisibles, du produit commercial "prêt à l'emploi", associant la ou les matières actives à des adjuvants. L'impact de ces derniers est aujourd'hui peu connu.

Les pesticides sont utilisés par les agriculteurs, les particuliers ou "jardiniers amateurs", les collectivités et gestionnaires d'infrastructures.

### Quels risques pour la santé?

Les molécules les plus dangereuses sont progressivement retirées (interdiction de l'atrazine en 2003) ou voient leur usage restreint (l'isoproturon par exemple n'est applicable qu'une fois par an et à faible dose).

Les risques encourus sont liés à des effets de **toxicité chronique ou aiguë**, mais aussi aux **effets cumulatifs**. Les données disponibles confirment que l'exposition à la campagne est deux fois plus importante qu'en ville. Elles mettent aussi en évidence que les conséquences de l'inhalation de pesticides (contenus dans l'air) sont beaucoup plus graves que celles consécutives à leur ingestion orale par l'eau ou les aliments. Les effets sur la faune sauvage sont certainement sous-estimés.

### La situation en France...

Notre pays demeure le premier consommateur européen de pesticides, et le 3e mondial, en raison de leur usage encore intensif dans un secteur agricole prépondérant. L'objectif du Plan Ecophyto, élaboré lors du Grenelle de l'environnement, d'une réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national à l'horizon de 2018, paraît difficile à atteindre

Dans ce contexte, les collectivités locales vont devoir se montrer exemplaires et mettre en œuvre des plans pour une gestion différenciée des espaces publics. Certaines ont déjà aboli totalement l'usage des pesticides, d'autres se sont donné les moyens pour y parvenir très prochainement.

Avec le vote de la loi interdisant leur usage en 2017, toutes doivent s'y mettre. Et ce n'est pas une mince affaire, tant cela bouscule les habitudes des administrés, pas forcément enchantés de prime abord de voir réapparaître les herbes sauvages où on ne les souhaitait plus et celles des agents, qui pour la plupart ne sont pas formés aux méthodes d'entretien alternatives.



### ...et dans notre commune?

A Nonards l'usage majeur de « produit phyto » concernait jusqu'à présent les désherbants chimiques. Déjà utilisés à minima, et, faiblement dosés, ils servaient pour entretenir les parkings (salle des fêtes et stade), les quelques trottoirs et les allées du cimetière. Ils n'étaient plus utilisés dans la cour de l'école ni à la cantine.

### Binette, débroussailleuse et huile de coude !!! Que faire?

Des techniques alternatives se sont développées telles que le désherbage mécanique (disques métalliques sur débroussailleuse, binette motorisée) ou thermique (chalumeau), le paillage des massifs. Les résultats obtenus sont plus ou moins convaincants et ces solutions nécessitent un investissement financier . Certains trottoirs pourront également être enherbés puis simplement tondus.

À Nonards le gros du problème sera certainement l'entretien du cimetière puisque contrairement à nombre de cimetières campagnards, le nôtre a des allées entièrement gravillonnées. Peut être ne faudra t'il conserver en l'état que l'allée principale et tondre les autres une fois enherbées.

Certaines communes ont imaginé organiser, sur la base du bénévolat des administrés, une journée annuelle consacrée à cet entretien. Des décisions devront être prises, avec imagination, et parallèlement une plus grande tolérance vis-à-vis de la présence de la végétation spontanée devra voir le jour. En clair, attendons nous à rencontrer à nouveau les herbes « sauvages ». Il doit y avoir pire.



### **DESTRUCTION DES ANIMAUX CLASSÉS NUISIBLES 2015-2018**

C'est un arrêté ministériel qui établit la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classés « nuisibles » pour le département. Le dernier arrêté a été pris le 30 juin 2015, pour une période de 3 ans.

### Quels sont les animaux considérés comme nuisibles pour la période 2015-2018?

Les animaux sont répartis en trois catégories: les « protégés », les « chassables » et « les nuisibles ».

En Corrèze, à ce jour par arrêté ministériel sur proposition du préfet, seuls le renard, la martre et la corneille noire sont classés dans la catégorie "nuisibles". L'arrêté ministériel est pris après consultation de ce qui sera proposé comme nuisible par la C.D.C.F.S. (commission départemental de la chasse et de faune sauvage)

### Ai-je le droit de les détruire moi-même par piégeage?

Non. Ce doit être fait par un piégeur agréé.

### Comment devenir piégeur agréé?

Une formation gratuite de deux jours (16 h) est offerte à toute personne désirant devenir piégeur agréé. L'agrément ne peut être délivré aux personnes âgées de moins de seize ans. Il n'est pas obligatoire d'être titulaire du permis de chasser. Au programme de cette formation: reconnaissance et biologie des espèces, règlementation, connaissance des différentes catégories de pièges, manipulation des pièges avec la participation de l'Association des Piégeurs. Le formulaire pour l'inscription à cette formation est disponible ici:

http://www.chasse-correze.fr/images/images-articles/pdf/inscription-piegeage.pdf

### Puis-je déclarer les dommages causés par ces nuisibles?

Oui. Vous pouvez télécharger le formulaire de déclaration de dommages sur:

http://www.chasse-correze.fr/images/images-articles/Declaration\_dommages.pdf

Ou vous adresser à un piégeur agréé qui se chargera de transmettre aux autorités compétentes.

### La déclaration de dommages donne-t-elle droit à des indemnités?

Non. Mais, même si les dégâts causés par ces espèces ne sont pas indemnisables, vous êtes invités à compléter une déclaration de dommages. Un résumé de l'ensemble des fiches de déclaration de dommages est transmis au préfet chaque année, lui donnant ainsi des arguments pour maintenir, voire ajouter des animaux sur la liste des nuisibles. Plus il y aura de déclarations, plus le maintien des espèces dans la catégorie « nuisibles » sera justifié.

Liste des espèc	es classées nuisibles dan	s le département de la Corrèz	e de 2015 à 2018		
ESPÈCES	PÌÉGEAGE	TIR	AUTRES		
PÉRIODE MODALITE		PÉRIODE FORMALITÉ MODALITÉ	PÉRIODE FORMALITÉ MODALITÉ		
Dans le groupe 1: su	ır l'ensemble du territoire métro	ppolitain pour la période 2015-2018			
Ragondin Toute l'année Rat musqué En tout lieu		Toute l'année	Déterrés, avec ou sans chien toute l'année		
Dans le groupe 2: es	spèces classées nuisibles pour le	e département de la Corrèze pour la pé	riode 2015-2018		
Renard	Toute l'année En tout lieu	Entre clôture générale et le 31 mars, au-delà, sur des terrains consacrés à l'élevage avicole Autorisation individuelle du préfet	Enfumé, à l'aide de produits non toxiques, toute l'année Déterré, avec ou sans chien toute l'année		
Martre	Toute l'année Uniquement à moins de 250m d'un bâtiment ou d'un élevage (particulier ou professionnel)	Entre clôture générale et le 31 mars Autorisation du préfet			
Corneille Toute l'année En tout lieu		Entre clôture générale et le 31 mars Sans formalité Tir dans les nids interdit Jusqu'au 10 juin Autorisation du pré- fet + menace des intérêts protégés * Jusqu'au 31 juillet + Prévention dommages agricoles			

<sup>\*</sup>Soit, dans l'intérêt de la santé ou de la sécurité publique; ou, pour assurer la protection de la faune et de la flore; ou pour prévenir des dommages a des activités agricoles, forestières ou aquacoles; ou encore pour prévenir des dommages importants à d'autres formes de propriété.

## BILAN desTRAVAUX

### BILAN DES DIFFÉRENTS TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

**VOIRIE:** Hormis les travaux d'entretien courant des chaussées effectués par les employés municipaux, rebouchage des trous, fauchage des bas-côtés et des talus, curage des fossés et des caniveaux, deux chantiers d'aménagement et de réfection ont été réalisés.

Le premier concerne la réparation et le goudronnage du chemin public situé au départ de la RD940 face à la route d'Arche et jusqu'aux habitations.

Le second concerne le réfection de la route reliant la RD83 (depuis RD940 vers Chenailler) à La Mazerie, en dessous du village. Un aqueduc à grille a été posé, le fossé d'évacuation a été reprofilé pour être plus efficace et la chaussée a été regoudronnée.

**BÂTIMENTS:** les travaux sur la grangette, déjà présentés dans l'édition 2015 sont terminés. Le lieu est désormais fonctionnel, les conditions de travail de nos employés s'en trouvent nettement améliorées, ces derniers ont d'ailleurs bien pris part au chantier en bâtissant le vestiaire, posant et traitant le bardage, etc... La grangette rénovée a bien gardé son aspect originel.

Les travaux concernant l'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments publics se poursuivent et se poursuivront encore en 2017. Un plan incliné d'accès à la cantine, depuis le préau a été réalisé. L'accès à ce préau ainsi que celui de la porte d'entrée de la salle des fêtes vont être goudronnés pour améliorer la circulation des fauteuils roulants.

L'aménagement du nouveau cimetière, annoncé pour fin 2015, avait pris beaucoup de retard. C'est dans le courant de l'été 2016 que les travaux concernant les allées et l'emplacement du columbarium ont eu lieu. Ce dernier reste cependant à finaliser.

Enfin, certains ont pu remarquer que l'aspect des murs du préau de la cantine avait changé, se teintant de bleu. Il s'agit d'une première étape. La seconde étape appartient aux jeunes artistes élèves de notre école et reste à découvrir...



Dans le cadre des ateliers périscolaires, sous la direction de Jeanne, nos jeunes artistes ont entrepris de décorer le préau de la cantine.

Afin de permettre à chaque enfant de participer à ce projet, sa réalisation s'étalera sur toute l'année scolaire.

### **EMPLOYÉS COMMUNAUX**

Mme Martine FEIX	secrétaire de mairie
Mr Mathieu CANCES	employé espaces verts
Mr Pierre Antoine RAYNAUD	employé espaces verts
Mme Isabelle LYNCH	employée cantine
Mme Véronique ANDRIEU	ménage, garderie, ateliers
Mme Carole TOCABEN	garderie
Mme Aline LAUSSAC	garderie, (en remplacement de Véronique Andrieu à qui nous sou
	haitons un prompt rétablissement.)
Mr Laurent ROUGIER	afficheur, sonneur de cloches, vaguemestre

Manon SALLES née le 31 décembre 2015 Mïa Soraya FREYSSINEL née le 12 avril 2016 Axel ROBERT né le 17 octobre 2016



Dominique Ernest GENOUD et Marie Christine GROZE (la Garnie) le 9 juillet 2016 Alexandre CLAVAUD et Isabelle Jeanne Renée SOLAGES (Laval) le 27 août 2016 Cyril, Albert, Yves DAUMES et Laure TUNEU (Laroche) le 27 août 2016

Marie, Élise CHABAT née MAZEYRAC décédée le 30 novembre 2015 Cyril, Loïc FAURE décédé le 8 janvier 2016 Marie Antoinette Alberte BOUNY née BONNEVAL décédée le 7 février 2016 René LEBIGOT décédé le 10 mars 2016 Lucien, Louis RIGAL décédé le 14 avril 2016 Julia, Antoinette ROUME, née BOUDET décédée le 9 juin 2016 Mr Jean François BORDAS Mme Marie Hélène BORDAS, née NAVES Marguerite, Marie, Albertine SIMBILLE née BELPEUCH

### Journée défense citoyenneté

décédée le 11 août 2016



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet:

http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

Si recensement, à l'âge de 18 ans, l'inscription sur les listes électorales de la mairie est automatique.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### Pour toutes questions: prendre contact

Centre du Service National 88, rue du Pont Saint Martial 87000 LIMOGES

Téléphone: 05.55.12.69.72

Email: csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

Afin d'accompagner les 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur **Journée défense et citoyenneté** (JDC), la direction du service national lance son application pour Smartphone destinées à faciliter les démarches et donner des informations utiles aux jeunes appelés qui vont, ou qui auront réalisé leur JDC Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android. L'application propose de nombreuses fonction-

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Plus d'informations sur: www.defense.gouv.fr/jdc

La gouvernance de la garde nationale sera assurée par un secrétariat général placé sous la tutelle conjointe des ministres la Défense et de l'Intérieur. Ce secrétariat assurera sa promotion et son développement.

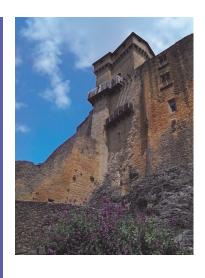
### 3 mesures prises par le Président de la République :

- 1. augmentation du budget : dès 2017, 311 millions € prévus pour la Garde nationale, soit 100 millions de plus que les budgets déjà alloués pour les réserves opérationnelles ;
- 2. création d'un portail internet unique;
- 3. Des mesures d'attractivité et de fidélisation telles que:
- 1 000€ de participation au financement du permis de conduire pour celui qui, engagé avant l'âge de 25 ans dans la Garde nationale, a effectué 50 jours de réserve.
- 100€ d'allocation mensuelle pour un étudiant de moins de 25 ans qui s'engage pour 5 ans et effectue 37 jours de réserve annuels
- 250€ de prime de fidélité pour tout membre de la Garde nationale ayant renouvelé son contrat initial pour une durée de 3 à 5 ans s'il a totalisé au moins 37 jours de réserve sur l'année révolue
- Valorisation des compétences acquises pendant la durée passée dans la Garde nationale avec des passerelles vers les métiers de la sécurité privée
- Réduction d'impôt pour les entreprises dont les salariés s'engagent dans la Garde nationale tout en conservant une partie ou la totalité de leur rémunération salariale





École primaire Nonards **05 55 91 25 15** École primaire Puy d'Arnac **05 55 91 54 92** 



Tarif cantine scolaire

Depuis le 1er mai 2016, le prix d'un repas pris à la cantine scolaire a été réajusté à 3 (au lieu de 2 $\in$ 90)

### Compte rendus conseil de classe

Dorénavant, le compte rendu des conseils de classe sera consultable et téléchargeable sur le site www.mairie-de-nonards.fr sous l'onglet « école ».

Pour ceux qui ne possèdent pas internet, la version papier peut être maintenue

### Parents d'élèves

### Présentation du nouveau bureau:

Présidente: madame KERMES Vice- président : monsieur GOUNET Trésorier: madame PALMER Secrétaire: madame DOISY

L'APE avait prévu ses 2 activités phares cette année.

La première fut l'habituel loto à l'automne 2015. La salle était comble. Les bénéfices ont été reversés aux écoles de Nonards et Puy d'Arnac et ont permis d'acheter des jeux pour occuper les récréations des enfants.

La traditionnelle kermesse a eu lieu en juin.

Une douzaine de jeux avaient été préparés dont plusieurs inédits, fruit de l'imagination de nouveaux membres de l'association. Au cours de cette belle après midi remplie de joie et de rires, les élèves de Nonards ont pu présenter face à un auditoire conquis les chants qu'ils avaient composés avec leurs enseignantes.

L'association a repris ses activités et a choisi la date de son prochain loto : le samedi 26 novembre à la salle des fêtes de Nonards.

Vous trouverez dans le cahier de liaison de votre enfant les coordonnées des membres de l'association qui permet non seulement de récolter de l'argent pour les écoles mais aussi de se rencontrer et d'échanger. N'hésitez pas à nous rejoindre.

À bientôt.

Au cours de l'année 2015-2016, l'école de Nonards comptait 44 élèves (25 CE1/CE2 et 19 CM1/CM2).

Cette année a été marquée par l'intervention dans les classes de 2 artistes Catherine Fontaine et Marie Bazin) qui ont accompagné les élèves dans la création de deux chansons. (voir ci-dessous)

En fin d'année, les élèves ont visité le château de Castelnaud (en Dordogne) et ont découvert, à travers des ateliers, la vie des seigneurs au Moyen Age. Nous avons fait du tir à l'arbalète et certains ont même eu le droit d'essayer une armure!

### Atelier création de chansons

Lors du spectacle de Noël, les élèves de l'école primaire ont reçu en cadeau un atelier création de chansons.

Deux artistes professionnelles ont mis en musique les chansons dont les écoliers avaient auparavant choisi le thème et écrit les paroles: (« enfants du monde », et « mon île »)

La salle de classe de Mme Chappoux se transforma le temps d'une matinée en studio d'enregistrement afin de leur permettre de finaliser leur projet en enregistrant leurs créations.

Créations qu'ils ont par ailleurs fièrement interprétées le 25 juin

Mon île Enfants du monde Les écoliers de Nonards

lors de la kermesse de fin d'année pendant laquelle les CM1 et CM2 ont chanté « enfants du monde », les CE1 et CE2 « Mon île »

A la fin de l'année, chaque élève est reparti avec son CD après en avoir décoré la pochette. Les enseignantes remercient Pauline Swiecicki (AVS) pour son aide précieuse dans la finalisation des pochettes, la mairie et l'association des DDEN qui ont participé au financement de ce projet.

Vacances scolaires Zone A Année scolaire 2016/2017: Source: http://vacances-scolaires.education/

Toussaint 2016:

du mardi 18 octobre au soir au jeudi 3 novembre <u>Noël 2016:</u>

du vendredi 16 déc. au soir au mardi 3 janvier <u>Hiver (février)2017</u>

du vendredi 17 février au soir au lundi 6 mars <u>Printemps (Pâques) 2017</u>

du vendredi 14 avril au soir au mardi 2 mai Pont de l'ascension 2017

Du mardi 23 mai au soir au lundi 29 Été (grandes vacances) 2017

Fin des cours: vendredi 7 juillet au soir

### **Bibliothèque**



La petite bibliothèque de NONARDS est ouverte à tous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 14H à 16H. Elle est tenue par

### Mmes Suzie PEUCH et Jocelyne CHASTRUSSE.

Pour les nouveaux installés sur la commune : elle se trouve dans l'ancienne gare très facile d'accès.

L'inscription est gratuite.

Le grand choix de livres proposé provient de deux sources:

- -La Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) qui alimente 2 fois par an le stock déposé par le bibliobus.
- -Une réserve personnelle qui provient des dons des particuliers.

De plus, une fois par mois une navette de la BDP peut, à la demande, porter des livres spécifiques dans la mesure où ils sont disponibles.

Nous regrettons que la bibliothèque soit si peu fréquentée mais nous nous réjouissons d'avoir quelques lecteurs assidus que nous retrouvons toujours avec grand plaisir.

Ces moments de rencontre sont aussi des moments d'échange et se veulent utiles pour lutter contre l'isolement toujours à redouter dans nos campagnes.

N'hésitez pas, venez nous voir, venez nous faire part de vos suggestions, nous en tiendrons compte dans la mesure de nos possibilités. Nous vous attendons...

### Ateliers périscolaires

L'effectif des groupes a été allégé: les élèves ont été répartis en quatre (au lieu de trois) groupes de dix à onze élèves, ce qui permet un travail plus efficace et plus agréable tant pour les élèves que pour les intervenants. Les ateliers (le jeudi et le vendredi de 15h30 à 16h30) sont animés par:

- Jeanne Boutillier: terre, modelage, arts plastiques.
- Véronique Andrieu ou Carole Tocaben : jeux.
- Paul Sniady: taï chi.
- Jocelyne Chastrusse et Suzie Peuch (bénévoles): lecture de contes
- Marie Favarel (bénévole): activités manuelles.



Ce panneau aquarium (1m70 x om90) réalisé par le groupe 2 dans le cadre de l'atelier activités manuelles, a été posé en décor à la cantine scolaire. Bravo aux artistes !!!



Les élèves du groupe 1, atelier taï-chi, animé par Paul Sniadj.



Nous remercions vivement

Suzie Peuch et Jocelyne Chastrusse bénévoles aux ateliers périscolaires où elles animent une fois par semaine un atelier lecture pour le plus grand bonheur des enfants qui redécouvrent le plaisir d'écouter des histoires;

ainsi que **Marie Favarel** qui anime deux fois par semaine et bénévolement l'atelier activités manuelles.



### Lire et faire lire

Parce que "Lire et faire lire " et ses deux réseaux porteurs, la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) sont plus que jamais persuadés que partager le plaisir de la lecture est une priorité éducative et culturelle. L'association se fixe pour objectif de permettre aux enfants de bénéficier de séances de lecture avant leur entrée au collège.

En devenant bénévole de « Lire et faire lire », contribuez à faire progresser la cause du livre et de la lecture tout en enchantant votre quotidien!

Connectez vous dès aujourd'hui au site Internet de « Lire et Faire Lire » pour devenir bénévole-lecteur en

Corrèze : www. lireetfairelire.org
Contacts presse : Lire et Faire Lire
4 impasse Pièce Saint-Avid, 19 000 TULLE

o5.55 26.84.01 adresse électronique : lireetfairelire@fal19.fr

### eu d'histoire

### Quand et où sont décédés les poilus nonardais?

La très grande majorité d'entre sont morts au front dans le nord de la France. La carte ci-dessous permet de voir qu'ils ont été tués de la Belgique jusqu'à la Lorraine. Néanmoins, quelques zones ressortent davantage:

la Champagne et l'Argonne entre Reims et Verdun, c'est la zone où les Allemands, après avoir subi un revers lors de la bataille de la Marne, établissent leur ligne défensive dès septembre 1914 ; l'armée française lance alors de furieux assauts pour tenter de percer le front mais échoue régulièrement, six compatriotes y laisseront la vie entre 1914 et 1917

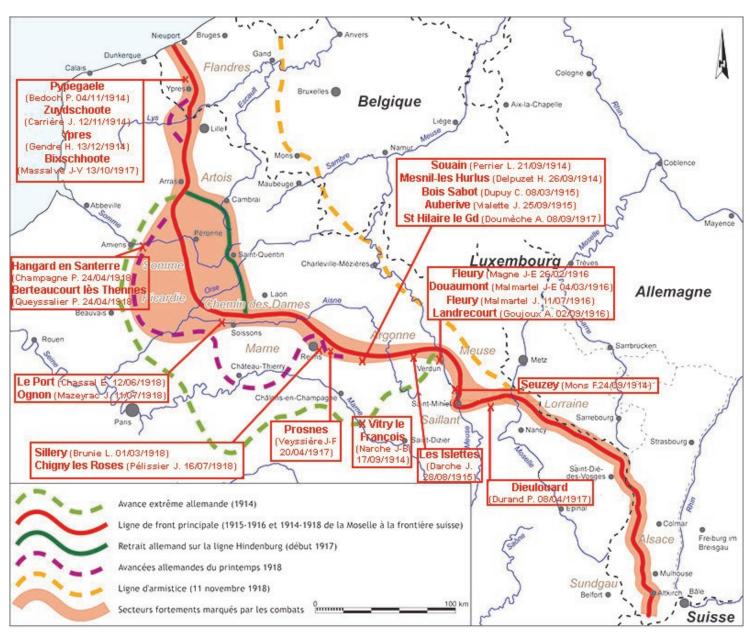
la Flandre dès la fin 1914 où l'armée allemande lance une vaste offensive de contournement et où l'armée belge s'accroche désespérément, de nombreux régiments français sont alors envoyés en renfort avant que le front ne se stabilise: là aussi quatre nonardais y meurent.

à Verdun en 1916, Nonards fournit sa contribution de morts à la vaste hécatombe, quatre y laisseront la vie dans des combats dantesques.

l'année 1918 enfin, pendant laquelle l'Allemagne jette ses dernières forces dans d'ultimes offensives en Somme, sur le chemin des Dames et en Champagne; les batailles décisives pour les stopper coûteront la vie à six nonardais.

Deux grands lieux de bataille n'ont pas entraîné de décès dans notre commune, l'offensive de la Somme en 1916 et celle du chemin des Dames en 1917.

Mais il y a aussi les décès du quotidien, ceux de soldats tués en dehors de toute offensive majeure, par un de ces bombardements quotidiens qu'ils subissent et qui finit par les atteindre comme celui du 8 avril 1917, bom-



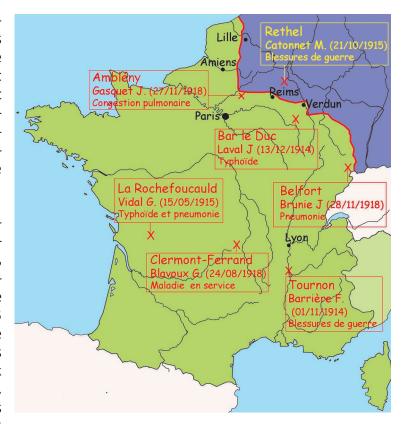
bardement de nuit au gaz qui causera un véritable massacre parmi les soldats du 95 ème Régiment d'infanterie territoriale, composée très majoritairement de vieux soldats (des « pépères ») corréziens.

D'autres décèdent dans des hôpitaux ou des formations sanitaires de l'arrière. Durant toute la guerre, de nombreuses villes dans tous les départements accueillent le flot continu des blessés ou des poilus malades victimes des déplorables conditions de survie dans les tranchées.

Outre les terribles blessures dont certains ne pourront se relever malgré leur transport à l'arrière (un décédé à Tournon, l'autre à Rethel en zone occupée par les Allemands), il est possible de relever deux épidémies particulièrement fatidiques.

La première commence dès 1914, il s'agit de la typhoïde. Caractérisée par des fortes fièvres et des douleurs abdominales, elle est provoquée par une bactérie présente dans les déjections humaines et qui se propage dans l'eau et les aliments. Elle fait des ravages dans les rangs des soldats et trois nonardais y succombent. Elle ne sera que progressivement vaincue grâce à des vaccinations systématiques et massives. En 1917, il n'y a presque plus de cas mortel.

La seconde se produit à la fin de la guerre et se manifeste par des décès dus à des maladies pulmonaires: broncho-pneumonie, congestion pulmonaire, pneumonie double...Il faut probablement rapprocher ce diagnostic de la terrible épidémie de grippe espagnole qui ravagea le monde à partir de 1918 (entre 20 et 40 millions de morts: la pire pandémie de l'histoire!). Arrivée en Europe au printemps 1918, elle sévit jusqu'en 1919 et cause de nombreux décès par l'infection pulmonaire qu'elle provoque. Est-elle la responsable de la mort des deux poilus nonardais décédés après l'armistice les 27 et 28 novembre 1918?





Il convient aussi de ne pas oublier le front oriental, la Grèce surtout, où un corps expéditionnaire (appelé aussi l'armée d'Orient) a été envoyée soutenir nos Alliés serbes et grecs qui sont en fâcheuse posture dans les Balkans face aux Austro-Hongrois et aux Bulgares. Deux Nonardais y perdent la vie, un par blessures de guerre, l'autre à la suite de l'épidémie de fièvre typhoïde.

Cette géographie de la guerre donne un petit aspect de la dimension des combats par l'étendue du front et l'omniprésence de la mort, ainsi que de l'implication des zones de l'arrière dans la participation au conflit.

Notre commune y aura apporté son lourd tribut.

La plupart des sources ayant permis la réalisation de cet article proviennent de sites internet officiels. Les renseignements les plus précis proviennent du site des archives départementales de la Corrèze (www.archives.cg19.fr) en particulier l'étude des registres de matricule des appelés du contingent. Mais sont aussi très utiles les sites www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr et celui des archives de la bibliothèque de France, www.gallica.bnf.fr pour consulter les historiques et les journaux des marches et opérations de chaque régiment.

### Un magasin de proximité

### à l'écoute des clients



Ouvert du mardi au samedi de 08H00 à 19H00 le dimanche matin de 08H00 à 12H00

ZA Le Moulin d'Arnac 19120 NONARDS Fixe: 09 67 08 46 26 Portable: 06 77 88 36 22

L'épicerie générale **Bom Dia** a ouvert ses portes le 8 janvier dernier dans la zone d'activité du Moulin d'Arnac. Derrière le comptoir, Sylvie et Manu ont de l'entrain et de la bonne humeur à revendre. C'est que leur « épicerie conjugale » est un projet de vie désiré depuis longtemps! Et leur envie de partage avec les gens du coin se marie à souhait avec les plaisirs de la table. Un enthousiasme gustatif qui ne peut qu'égayer les cœurs!

### La nouvelle épicerie **BOM DIA** vous accueille avec du BON, du LOCAL et du PORTUGAIS!

### Des produits du terroir français

Corréziens avant tout, Bom Dia privilégie les producteurs des environs pour se fournir en produits frais. Un gage de qualité pour les clients qui disposent d'un vaste choix de fruits, légumes, laitages, œufs, ou encore de fromages et de charcuteries à la coupe. Le reste de l'approvisionnement vient d'un grossiste localisé à Aurillac, dont les produits sont estampillés du label Belle France. Une gamme de vins est également sélectionnée dans la même veine. Du pain frais est livré tous les matins, et les vien-

PRODUITS



Des initiatives à la carte. Les samedis, c'est une sélection variable de poisson frais et de crustacés pêchés à Boulogne-sur-Mer qui arrive au petit matin. Les mercredis, ce sont des plats cuisinés « faits maison » par un restaurateur. Là encore, les spécialités régionales comme les farcidures ne sont pas en reste!

### Cuisine portugaise à découvrir

Portugais d'origine et français d'adoption, Manu a voulu partager les saveurs de la cuisine de sa grand-mère. Peu connue, la gastronomie portugaise qui allie saveurs de l'océan, influences méditerranéennes et produits du terroir a pourtant de quoi surprendre les papilles!

Une clientèle de Portugais valide déjà sa sélection.

Elle inclut entre autres de la morue séchée importée en France depuis les années 20, des accras de morue, de l'huile d'olive pure, des sardines, mais aussi du porto, du vin vert et de la bière, etc...

Des créations artisanales, comme des céramiques en terre cuite, sont également en vente.



### **Une offre sur mesure**

Bom Dia, c'est aussi une épicerie générale qui dépanne ses clients au quotidien avec un large éventail de produits courants, la presse locale, des ventes ponctuelles comme les chrysanthèmes de la Toussaint ou encore la livraison à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Sylvie et Manu veulent encore adapter leurs stocks aux demandes spécifiques de leur clientèle, même celui du Portugal selon les envies de chacun!

### Un lieu de rencontre

S'il n'y a plus de restaurant ni de café à Nonards depuis l'an dernier, **Bom Dia** assure un nouveau genre de relève. Entre conseils et discussions, les habitués aiment à s'y retrouver dans une ambiance conviviale.

C'est, aux yeux de Sylvie et Manu, une gratification qui n'a pas de prix...

Au Portugal, on dit qu'il existe au moins 365 façons de préparer la morue, soit une recette par jour. En voici une particulièrement savoureuse que nous livre Manu...

### Bacalhau a gomes de sà

(Morue feuilletée aux pommes de terre et aux oignons)

600 g de morue 500 g de patates à chair ferme (Charlotte par ex.) 300 g d'oignons, 2 œufs 1 bouquet de persil plat 1 feuille de laurier 10 olives (noires ou vertes) Vinaigre de vin rouge (fac.) Huile d'olive, fleur de sel, poivre du moulin

Faire tremper la morue dans de l'eau froide durant 3 à 4 jours, en changeant l'eau toutes les 2 heures le premier jour, puis toutes les cinq heures en moyenne les jours suivants

Porter une casserole d'eau à ébullition, assaisonner avec une belle poignée de fleur de sel, quelques tours de moulin à poivre, et la feuille de laurier. Pocher la morue à eau frémissante durant 4 à 5 minutes selon l'épaisseur du mor-

Égoutter, laisser légèrement tiédir, enlever la peau et les arêtes, puis effeuiller la chair du poisson.

Cuire les pommes de terre en robe des champs, éplucher, couper en deux et tailler en morceaux d'1 cm d'épaisseur. Émincer finement les oignons épluchés.

Les faire confire 12 minutes dans 2.5 dl d'huile d'olive : démarrer à froid, puis chauffer doucement la casserole et laisser confire à feux doux jusqu'à ce que les oignons soient souples et translucides. Saler à la fleur de sel. Cuire les œufs cuits durs : les plonger 9 minutes dans une casserole d'eau bouillante.

Répartir les pommes de terre dans un plat en terre cuite (ou un plat à gratin), saler avec la fleur de sel, poivrer, ajouter la morue, les oignons et leur huile, et bien mélanger le tout. Parsemer avec les œufs cuits durs coupés en petits morceaux.

Gratiner dans le four préchauffé à 200° durant 15 à 20 minutes.

Ajouter les olives, l'équivalent de 2 cs de persil haché, et répartir dans des assiettes creuses. Selon goût, relever avec un filet de vinaigre; déguster sans attendre.

### Les conseils du chef

- à défaut de morue, on peut réaliser ce plat avec du cabillaud frais
- à la place du vinaigre, on peut aussi ajouter des câpres au vinaigre
- on peut aussi déguster ce plat accompagné d'une salade verte bien vinaigrée.

### **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

L'opération "permis à zéro euro" se poursuit pour deux saisons supplémentaires.

L'objectif est de recruter 500 nouveaux chasseurs.

La fédération compte ainsi maintenir et rajeunir les effectifs.

Concrètement, les apprentis chasseurs, à partir de 15 ans accompagnés, mais aussi de tous âges, se verront offrir le stage de formation au permis, ainsi que la carte de la société et l'assurance de base pour la pre-



mière année. Les nouveaux venus pourront ainsi économiser près de 250 euros. La société communale compte pour l'année en cours une trentaine d'adhérents.

Le plan de chasse est constitué de quatorze attributions chevreuils La société lâchera 50 perdreaux et 60 faisans (5 lâchers alternés) L'adhésion à la société est de 30€.

Président : Armand PEYRIDIEU Vice - Président : Michel SOURIE, Secrétaire : Patrick LAFFAIRE Trésorier : Pierre MALMARTEL Www.chasse-correze.fr 05 55 29 95 75



### Le président : Armand PEYRIDIEU

### MA PETITE ACADÉMIE EN CAMPAGNE



Philippe Hinsinger, chercheur à l'Inra Montpellier Catherine Lenne, chercheuse en physiologie végétale de l'Université Blaise-Pascal,

**François Letourneux,** vice-président du Comité français de l'Union internationale de la conservation de la nature

Le temps d'une journée, Nonards s'est retrouvée être la capitale de la biodiversité végétale grâce à la 4<sup>ème</sup> édition de sciences en Campagne. Chercheurs de premier plan et public étaient au rendez-vous. Et, si la première édition avait été consacrée à l'Univers, au fil des ans, de l'infiniment grand, nous arrivons progressivement à l'infiniment petit. Hasard ou coïncidence?

Aussi, pour poursuivre les débats de l'an passé où la Terre sous toutes ses facettes a été évoquée, cette année, c'est de la biodiversité végétale dont les intervenants sont venus nous parler.

Une façon aussi de prolonger la COP 21, les changements climatiques, les variations écologiques et les impacts sur l'humanité et les continents.

Samedi, le talent, la faconde des invités et la richesse de leurs interventions ont permis que cette quatrième édition soit un superbe moment, ô combien instructif. (Ph Gonin - La Montagne - 02/05/2016)

La bonne humeur a régné tout au long de cette journée depuis le petit déjeuner d'accueil en passant par le déjeuner sous chapiteau confectionné avec des produits bio ou locaux.

Au cours de l'après-midi, un intermède théâtral a permis de découvrir Marcovaldo personnage pittoresque d'Italo Calvino avec quatre comédiens amateurs dirigés par la directrice artistique de l'association MAPAC, Lucrèce de la CHENARDIÈRE.

La soirée se concluait par une sympathique "soupe à l'oignon" servie à la cantine scolaire pour tous les bénévoles et chercheurs.

L'édition 2017 devrait nous réserver quelques nouvelles surprises...



### **LOU PAÏS NONARDAIS**

Comme chaque année, **le Pays Nonardais** profite de la parution du bulletin municipal pour faire le résumé de l'année passée et vous informer des activités prévues pour l'année à venir.

### 2015 Réveillon :

À quelques semaines du 31 décembre, nous avons pris l'heureuse décision de changer de traiteur: l'Atelier Gourmand, traiteur à Objat a proposé un excellent menu ainsi qu'un service efficace le tout à la hauteur de nos espérances. Tout au long de la nuit, dés l'heure de l'apéritif jusqu'à 5 heures du matin, heure à laquelle les derniers danseurs ont quitté la piste, l'orchestre Week-end a su mettre une ambiance de feu

Le bilan moral et financier en est très satisfaisant.

### 2016 Pièce de théâtre:

L'acteur principal étant soufrant, nous avons dû, à notre grand regret, annuler la pièce de théâtre prévue pour le 21 février 2016.

### Réveillon:

Le traiteur et les serveurs seront les mêmes que pour le réveillon 2015.

### Menu

Soupe de champagne et ses toasts
Potage St Germain truffé, minis croûtons rôtis
Foie gras mi-cuit
et son pain abricot, noisette, poire
au vin de cannelle (deux foies gras)
Cassolette de St Jacques gambas et cabillaud
au poireau et sauce champagne
Trou normand

Suprême de poulet, sauce au vin jaune et morilles Gâteau de pommes de terre à l'huile de truffes légumes d'hiver

Assiette de deux fromages et sa salade Dessert, café, coupe de champagne Vins rouge et blanc compris

Vous danserez avec ( Cotillons offerts )



### Fête votive:

Le fiasco du repas du samedi soir lors de la fête de 2015 nous a poussés à revoir la formule pour celle de 2016.

L'E.S.N. a organisé le concours de pétanque sur le parking de la salle des fêtes.

Environ 300 personnes d'un public différent, plus jeune ont assisté le samedi soir au concert des « Humeurs Cérébrales » dont l'entrée était gratuite.

Le dimanche, 4 producteurs de fromage, 5 producteurs de vin, ainsi qu'un boulanger, un maraîcher et un fabricant de fruits secs sont venus étoffer et agrémenter un vide grenier de 43 exposants ainsi rendu plus vivant et attractif.

Le soleil lui aussi de la partie a grandement aidé au franc succès de cette journée.

Le bilan très positif de ces deux jours de fête nous conforte dans notre choix et nous permet d'envisager la fête de 2017 sous la même formule. Nous recherchons pour le samedi soir un groupe musical aussi attractif que celui de cette année.

Nous remercions chaleureusement Mme Bangui qui nous a autorisés à utiliser son pré comme parking nous permettant ainsi de sécuriser le stationnement des véhicules pendant ces deux jours. Nous remercions également les établissements Bouny pour le prêt d'une plate-forme qui a servi à dresser une estrade avec le complément d'un praticable fourni par le C.E.G de Beaulieu.

Un grand merci aussi aux personnes qui ont spontanément proposé leur aide pour aller chercher, monter et démonter les structures nécessaires.

### Café-théâtre

Nous avons proposé le 9 septembre à 12h, un moules-frites suivi à 16h d'un café-théâtre (Les Puybrenelles) qui ont reçu du public une réponse plus que modérée.

Nous sommes très reconnaissants envers la municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte.

Les membres du bureau du Pays Nonardais vous remercient de l'intérêt que vous témoignez aux manifestations qu'ils proposent et pour votre soutien.

Manquant toujours cruellement de bras,

Lou Païs Nonardais appréciera toute aide apportée par de nouveaux bénévoles. Lou Païs accueillera aussi avec joie tout nouvel adhérent qui donnera du courage au cœur des « anciens » de l'association en apportant des idées nouvelles et des bras neufs

### ENTENTE SPORTIVE NONARDAISE



### Échauffement des U11

L' Entente Sportive Nonardaise comptait 205 licenciés à la fin de la saison 2015 – 2016 répartis dans les 3 équipes seniors et toutes les catégories de jeunes de 5 à 18 ans.

### Chez les seniors.

Alain MICHEL, de Curemonte, coach de l'équipe première depuis plusieurs saisons, a souhaité prendre du recul. Son adjoint, Jacques FARGES, l'a imité.

Merci à eux pour ces années passées à la tête des deux équipes

Pour les remplacer, le club a fait appel à Jérôme SIRIEIX, qui vient du club voisin d'Argentat. Christian THEIL le seconde dans ses nouvelles attributions.

- Le responsable de l'équipe B est Mickael MONS, gendre de Michèle et Alain BARRIERE.
- L'équipe C est dirigée par Didier LOSIO domicilié au Planchas Bas (sur la commune de Beaulieu).
- L'équipe fanion évolue toujours en Promotion Honneur Régionale. La première réserve est toujours au niveau départemental le plus élevé.
- L'équipe C est, par contre, descendue d'un cran et joue maintenant en 4 ème division de district.

### Chez les jeunes.

Le responsable de l'école de foot est Christian THEIL (06 17 63 20 29)

Les U6 – U7 (nés en 2011 – 2010) participent aux plateaux organisés par le district de la Corrèze. 17 licenciés sont répartis en 4 équipes (foot à 4). Référent : Jérôme MARBOT (06 70 30 76 75)

<u>Les U8 – U9</u> (nés en 2009 – 2008) évoluent aussi dans les différents plateaux . 19 licenciés pour 2 ou 3équipes (foot à 5). Référent : Grégory QUINTANE (06 77 04 21 81)

<u>Les U10 – U11</u> (nés en 2007 – 2006) sont engagés en plateaux mais disputent aussi le challenge. En entente

avec Altillac, les 17 licenciés sont répartis dans 2 équipes (foot à 8). Référents : Stéphane REYGADES (06 71 62 82 65) et Christian THEIL (06 17 63 20 29)

Les U12 – U13 (nés en 2005 – 2004) participent au championnat de la Corrèze, en entente avec Altillac. 20 licenciés répartis entre 2 équipes de niveaux différents. L'équipe 1 est engagée en 1<sup>ère</sup> division (référent Bernard RIGUET: 06 75 99 49 27). L'équipe 2 participe au championnat de 3<sup>ème</sup> division (Jacques LAVAL: 06 17 64 86 64).

Les U14 (nés en 2003) en entente avec Altillac et Lanteuil. 6 licenciés pour notre club. Pour la première fois, cette catégorie a été engagée sur un championnat où les participants sont tous de la même année. C'est une expérience intéressante mais les déplacements sont lointains. Référent: Bruno SABATIE (06 88 23 16 50).

Les U16 – U17 (nés en 2001 – 2000) disputent le championnat départemental de 1ère division. 19 joueurs, tous licenciés à l' E. S. N. Référent : Guillaume LAROCHE (06 73 42 74 68)

### L'emploi d'avenir

En octobre 2013, le club avait embauché un jeune du canton (issu de l'école de foot) comme emploi d'avenir. Son contrat s'est terminé le 30 septembre 2016 mais ne sera pas renouvelé.

### Les manifestations.

Le club autofinance plus de 80% de son budget. Le reste provient des diverses subventions. Pour cela, il est nécessaire d'organiser des manifestations extra sportives dans lesquelles les dirigeants sont fortement impliqués.

- Repas annuel: novembre
- Galette des rois : 14 janvier
- Concours de belote: 18 février
- Loto: 1er avril
- Concours de belote : avril
- Assemblée Générale : juin
- Marché de Pays à Beaulieu : juillet
- Concours de pétanque : août

Toute personne intéressée par l'idée de rejoindre notre groupe de dirigeants serait la bienvenue. Pour toute information, se renseigner auprès du président Yannick MICHAUD, (06 89 45 82 30).





### **LOU TRUFFADOUR**

Les activités de notre Association durant l'année écoulée.

L'Assemblée Générale a eu lieu, le 7 novembre 2015, après la réunion, une centaine de personnes se sont retrouvées autour d'un repas dansant.

Le loto a eu lieu le 10 janvier 2016, à la salle polyvalente de Nonards.

### Le 9 mars 2015,

24 personnes prenaient la direction de Figeac pour assister au spectacle «ACADIE, un Pays qui se raconte, les participants sont revenus ravis de cette sortie

### Le 4 juin 2016,

77 personnes se sont retrouvées autour d'un repas dansant, journée conviviale et très bonne ambiance.

**Du 22 au 27 juin 2016,** Voyage à Reims-Verdun-Colombey les Deux Églises, 27 personnes ont découvert la région, tous les participants sont revenus enchantés de leur séjour.

### **Du 30 juillet au 1er août 2016**, 39

personnes ont découvert Le Puy du Fou, Le Grand Parc avec une multitude de spectacles grandioses, La Cinéscénie : le plus grand spectacle de nuit au monde, tous les participants sont revenus enchantés de leur séjour.





23 au 25 septembre 2016, Séjour à Lourdes

### Le 5 novembre 2016,

30 personnes prendront la route de l'Espagne pour une Tournée Festive avec Patrick Sébastien, celle-ci se déroulera jusqu'au 8 novembre 2016

### PROJET 2016 - 2017:

19 novembre 2016, Assemblée Générale

### 16 Mars 2017,

Spectacle « Folklore des 10 Pays de La Côte Pacifique de l'Amérique Latine » à Figeac.

### Fin Juin 2017,

Voyage au Mont St Michel et les Plages du Débarquement

Deux sorties d'une journée au Printemps et à l'Automne 2017

Tous les mardis après midi, un

certain nombre d'adhérents se retrouvent pour jouer à la belote, au tarot, au rami, au scrabble et autres, si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités, n'hésitez pas à nous contacter, le meilleur accueil vous sera réservé.

Télph: 05 55 91 20 27

### NONARDS ACTIVITÉ DÉTENTE

L'Association fonctionne toujours bien, avec notre animatrice et avec la participation constante de nos adhérents, mélange de génération femmes et hommes. La salle étant grande nous pourrions accueillir d'autres personnes qui souhaiteraient s'entretenir.

Les cours se déroulent toujours le mardi de 20H45 à 21h45 à la salle polyvalente de Nonards.

N'hésitez pas à venir assister à une séance afin de vous faire une idée de la gymnastique que nous pratiquons.

Pour tout renseignement et inscription s'adresser au 05 55 91 50 49 aux heures de repas) ou sur place le mardi



### Vie associative

### LES AMIS DE LA CHAPELLE St ROCH



Depuis 36 ans que l'association avec une poignée de bénévoles a réactivé la fête de la Saint Roch, Saint Patron de notre village, ces festivités se déroulent toujours selon le même scénario.

tion et aux habitants du village curieux de nos projets et cette journée dans la bonne humeur. qui acceptent de le recevoir.



Puis, quelques jours avant La Date, une joyeuse équipe s'affaire à nettoyer notre vénérable Chapelle ainsi que la maison de rencontre.

**Lundi 15 août :** retrouvailles autour du Four du Pradel pour la traditionnelle cuisson du pain villageois, préparé comme à son habitude par notre ami Gérard et tous les siens. Casse-croûte sur le pouce avec le pain chaud accompagné de rillettes, divers pâtés, sans oublier le rosé de Glanes bien frais.

Nous devons remercier cette année nos amis Gérard, Michel et Guy d'avoir donner leur science et leur travail pour conforter la charpente de cet ancestral "bien de section", malmené en 2014 par un traître coup de vent. Un artiste anonyme a eu la délicatesse de graver sur la poutre centenaire de châtaigner rajoutée pour consolider la solidité de cet édifice, les initiales des différents présidents qui se dents à venir...).

L'A.G. a eu lieu à 18h30, à la maison de rencontre, en présence de nombreux adhérents. Le quorum était largement atteint avec les "pouvoirs" permettant à l'Assemblée de délibérer valablement.

Ordre du jour suivi à la lettre, avec un renouvellement partiel du Conseil d'administration. Au cours des questions diverses, Jacqueline a fait part de ses projets d'avenir et Pierre a manifesté le désir de s'impliquer au sein de l'association.

Pour conclure, le président s'est engagé à faire une année supplémentaire à la tête de l'association, une nouvelle Début juillet, le bulletin annuel de l'association est distri- équipe sera constituée à l'A.G. 2017 pour construire l'avebué largement aux adhérents à jour ou non de leur cotisa- nir avec de nouvelles ambitions. Un pot amical a conclu

### Mardi 16 août : Célébration de la Saint Roch

L'assistance nombreuse a retrouvé cette année avec plaisir notre ami et voisin, le Père François VAYRAC, qui a célébré l'office dans la ferveur et le recueillement, précédé de la traditionnelle procession à la Croix de chez Flamary-Lafage.

A l'issue de la cérémonie, l'assistance a pu prendre le verre de l'amitié, retrouvant amis, voisins et connaissances sur le parvis de la chapelle.

20 h. grâce à la météo très clémente de cette belle journée, il fut décidé d'installer les tables sur la placette devant la maison Raton. La coopération de tous a permis une installation éclair!



La cinquantaine de convives a débuté le repas par la traditionnelle soupe à l'oignon villageoise préparée, comme à l'accoutumée, de main de maître par nos deux spécialissont succédé depuis la création de l'association en 1980, tes Michel et Roland. Pour suivre, un excellent couscous merci à lui (A noter qu'il reste de la place pour les préside la maison Ky fit l'unanimité des gourmets. Fromages locaux et tartes aux prunes (dans la tradition) ont complété le menu. Soirée joyeusement animée sous le ciel étoilé ... Rangement express et efficace par l'ensemble des dîneurs, chacun promettant de revenir l'an prochain, même jour, même lieu.

> Merci à tous et rendez-vous mardi 15 et mercredi 16 août 2017 pour une nouvelle édition.

> > Le bureau.

### La parole est aux lecteurs...

Vous avez une âme d'écrivain et la plume vous démange; une anecdote, un exploit de chasse, une cueillette de champignons record, une truite hors norme, de la mélancolie, le regret d'une époque...

### Venez raconter

A vos plumes



.... Jocelyne Chastrusse, nous parle ici avec nostalgie de Lestrade au bon temps d'avant .....

### Si Lestrade m'était conté...

J'habite depuis bientôt 20 ans le hameau de Lestrade, mais situe le berceau de ma famille et c'est là que j'ai passé des parés par des mains expertes vacances inoubliables chez des grands-parents qui nous Lestrade était alors un village plein de vie. Les habitants se odeurs, des bruits, des sensations à jamais perdus.

Les odeurs du tabac gris que mon grand-père Joanny rou- sûr! lait dans des feuilles de JOB, du feu dans le cantou, du gâteau sortant du four de la cuisinière, de la tourte de pain cuite dans le four du village et du tas de fumier qui s'amoncelait devant chaque porte d'étable.

Les bruits du moulin à café Peugeot dont ma grand-mère Albine se servait pour moudre les grains de café ajoutés à des grains d'orge, du martèlement de la faux que les hommes battaient assis sur un banchou spécial, du claquement des sabots des vaches rentrant du pré ou partant travailler reliées par le joug, des poules qui caquetaient et qu'il fallait chasser du balcon, de la pendule qui égrenait les heures, de la forge de Lambert et des abeilles qui bourdonnaient autour de la treille, du moteur de la voiture de M. Lacoste qui traversait chaque dimanche le hameau.

Où est le goût de l'eau fraîche qu'on buvait à la sortie du puits ? Le goût du lait tiède sortant du pis des vaches ? Le goût de la tartine où étaient étalés fromage blanc et confiture? Le goût de la soupe trempée?

Où est passé le plaisir de s'enfoncer sous un gros édredon dans un lit douillet où nous attendait une bouillotte en terre? le plaisir de faire des étincelles accroupies devant le cantou en frottant deux brindilles rougies par le feu désobéissant ainsi aux recommandations de prudence que nous répétaient sans cesse nos grands-parents.

Seul le trou de la mine nous effravait. En effet, il y avait à Lestrade les vestiges d'une mine de plomb argentifère qui avait été exploitée de façon discontinue de 1889 à 1912. Nous regardions l'entrée de cette ancienne mine de loin

sans jamais s'en approcher. C'était l'antre d'un animal terrifiant qui pouvait manger les enfants, ce que j'ai cru durant longtemps.

Les cris du cochon qu'on égorgeait nous terrorisaient aussi il m'est cher depuis plus de 70 ans puisque c'est là que se et pourtant nous nous régalions du pâté et des grillons pré-

adoraient et que nous adorions. Lestrade, ce sont des connaissaient tous, s'entraidaient, se souciaient les uns des autres, se parlaient d'une maison à l'autre, en patois bien



**Vue sur LESTRADE** (photo prise il y a environ 31 ans)

C'était tout simplement le temps de notre enfance, le temps des vacances, en un mot le bon temps...

L'équipe municipale: Mmes Suzanne MEUNIER, Christine GARDERE-MARSAC, Sylvie AU-DRERIE, Muriel VANNEAU, Marie FAVAREL,

et Mrs: Daniel ROCHE, Pierre MALMARTEL, Laurent BOISSARIE, Jean Paul PERRIER, Jean Pierre LEBOT, Franck BARRIERE,







Vous présentent leurs Meilleurs vœux



N° UTILES		Mut. sociale agricole: 09 69 32 22 22 (1,35€/appel +0,34€/minute)		Téléph. Dérangements: 08 00 08 30 83
Cours Taï Chi Chuan	06 16 46 53 42	(1,5)440000	idee)	relepti. Derangements. 00 00 00 70 07
Chasse Corrèze:	05 55 29 95 75	ADAPAC aide à dom.	05 55 17 63 90	
Lou Truffadour:	05 55 91 20 27	SSIAD (service de soins domicile)	s infirmiers à 05 55 91 02 02	
Lou Païs Nonardais:	06 23 66 62 35	ADMR		
Nonards act. détente:	05 55 91 50 49	(Aide à Domicile en Mil	ieu Rural) 05 55 26 46 33	
Foot Nonards	06 89 45 82 30	Corrèze télé assistance	: 05 55 86 11 01	
École prim. Nonards Puy d'Arnac	05 55 91 25 15 05 55 91 54 92	Journée défense citoye	enneté: 05.55.12.69.72	
Lire et faire lire:	05.55 26.84.01	Service alim. en eau	05 55 91 10 04	
Cent.de loisirs Tudeils:	05.55.84.02.12	SIRTOM: SAUR (eau)	05 55 17 65 10 05 55 17 31 00	
Allocations familiales (prix d'un appel local)	08 20 25 19 10	ERDF (Electricité)	09 69 32 18 75	
C.P.A.Maladie	3646	Déchetterie:	08 99 02 18 73	

### HORAIRES DES BUS

### Ligne scolaire ouverte B

Exploitant: CFTA TULLE 05 55 20 04 17

### Ligne régulière 9

Exploitant: CFTA BRIVE **05 55 86 07 07** 

lignes possibilité de transport à la demande (TAD) **05 55 17 91 19** Réservations au plus tard la veille avant 12 heures

Pour ces deux

	3646	Déchetterie:	C	08 99 02	18 73					
	Jours de fonctio			Lo	Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	Ma Me Je Ve	Sam	Ма	Ма
NONARDS-TULLE.	Circulation en pe	ériode scolaire ériode de vacances scola	ires							
S-TU	BEAULIEU - L	e Bourg		6:20	<b>製暖施</b>	6:40		7:51		12:37
Õ	NONARDS - L	e Bourg		6:30		6:47		7:59		12:45
Ā	TUDEILS - Le	Market State and Commercial State of the Commercial States		6:35		6:52		8:07		12:52
0		a Graffouillère		6:45		7:00		8:15		13:00
	Jours de fonction	nement	Me	Me	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je	Ve	Sam	Lu Ma Me Je Ve
<b>TULLE -NONARDS.</b>	Circulation en pér Circulation en pér	iode scolaire iode de vacances scolaire	5							
NO NO		Martial Brigouleix	13:15	13:15	17:20	17:20	18:20	18:20	12:00	17:00
Ž	TULLE - Pôle d'	AND DESCRIPTION OF THE PERSON	13.13	13:20	17:25	17:25	18:25	18:25	12:05	17:05
H			NAME OF TAXABLE PARTY.	13:30	17:25	17:35	18:35	18:35	12:15	17:10
7	TULLE - Eyrolle	NADE - Le Noual								
-	SAINTE FURTU	NADE - Le Noual		13:31		17:37	18:37	18:37	12:16	17:12
	Jours de fonction	nnement		Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	Ma Je	Ma Je Sam	Sam	Ma Je	Ma Je
	Circulation en pé									
-BRIVE.	Circulation en pe	riode de vacances scolair	es							
BR				10.00		DIRECTOR IN				Messoo
		R DORDOGNE - Le Bourg R DORDOGNE - Moulin d'Aba	At a f	6:40	6:40	8:45	8:45	8:45	13:00	13:00
Ö	NONARDS - La		diol	6:43	6:43	8:48 8:52	8:48 8:52	8:48 8:52	13:03	13:03
¥	TUDEILS - Le	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF		6:54	6:54	8:55	8:55	8:55	13:07	13:07
NONARDS		- D38 - Embt Puy d'Arnac		6:58	6:58	8:59	8:59	8:59	13:14	13:14
Ž	Jours de fonction	nnement		Ma Je	Ma Je Sam	Sam	Me	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve
	Circulation en pé	riode scolaire riode de vacances scolair	ne .			-				
DS	Circulation en jui		63							
N N		LLARDE - Place du 14 juillet		11:50	11:50	11:50	13:00	17:50	17:50	17:50
Ž		LLARDE - Lavoisier			-		13:15	18:05	-	-
BRIVE-NONARI		LLARDE - LP / LPR / Collège	Cabanis	1000	-	1	13:20	18:10	100000	
Ē		LLARDE - Roosevelt (Arsonva		-			13:25	18:15		-
2	BRIVE LA GAIL	LLARDE - Koenig (Arsonval)		11:55	11:55	11:55			17:55	17:55
BF	BRIVE LA GAIL	LARDE - Pôle d'échanges St	NCF	12:05	12:05	12:05	13:30	18:20	18:05	18:05
	BRIVE LA GAIL	LLARDE - Place Tassigny		12:08	12:08	12:08	13:33	18:23	18:08	18:08